



Solidarité avec Romain !

Rassemblement le 22 octobre à Paris

En février dernier, notre camarade Romain était condamné à 800 euros d'amende et un euro de dommages & intérêts pour outrage à autorité publique.

En décembre 2006, lors de la garde à vue de Florimond Guimard suite à une manifestation du réseau Éducation sans frontières (RESF), Romain, alors militant de la CNT éducation du Jura, avait adressé les protestations de notre syndicat au ministère de l'Intérieur. Ce courriel dénonçait les relents liberticides et vichystes de la politique menée par Sarkozy, demandait la libération de Florimond et l'arrêt des poursuites, et revendiquait la fermeture des camps de rétention et la régularisation de touTEs les sans papiers.

Dans cette affaire comme dans bien d'autres, le tout-réactionnaire au pouvoir use de l'intimidation et de la criminalisation.

La solidarité est l'expression de tendresse entre les humains. C'est la traîner en justice qui est criminel.

Les organisations signataires appellent à soutenir Romain à l'audience d'appel le

Mercredi 22 octobre 2008 à 9 heures
11e Chambre, section B, Escalier K, 2e étage
Palais de Justice, 6 bvd du Palais à Paris (1er)

Un préavis de grève couvre les personnels qui souhaitent se mettre en grève pour venir au rassemblement.

Pétition de soutien : <http://www.educationsansfrontieres.org/?article12979>

CGT éduc'action Créteil, CGT éduc'action Paris, CGT éduc'action Versailles, CNT-FTE, CNT éducation RP, Sud éducation Créteil, Sud éducation Versailles, SUNDEP Créteil